

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime présente à Rome son modèle de lutte contre les dérèglements climatiques dans le cadre du Plan Maroc Vert

La France, le Maroc et la FAO ont organisé le 13 octobre au siège de la FAO à Rome, en marge de la 42ème Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale, une session de réflexion et d'échange autour des solutions permettant de prendre en compte la sécurité alimentaire dans la lutte contre les dérèglements climatiques sous le thème : « **Comment concilier la lutte contre les dérèglements climatiques et la sécurité alimentaire** »

A cette occasion, **M. José GRAZIANO DA SILVA**, Directeur Général de l'Organisation de l'ONU pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), a confirmé l'engagement de la FAO à assister les pays à travers ses différentes activités et a souligné l'importance de la mobilisation de tous pour répondre au défi d'assurer la sécurité alimentaire dans un contexte de dérèglement climatique.

M. Stéphane LE FOLL, le Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire a présenté l'initiative internationale pour le renforcement de la teneur en carbone des sols pour en améliorer la fertilité et relever ainsi le défi de la sécurité alimentaire. Il a aussi souligné la nécessité d'appuyer le programme international de recherche et de coopération scientifique sur la séquestration du carbone dans les sols.

M. Mohammed El GUERROUJ, Directeur Général de l'Agence pour le Développement Agricole, a présenté les efforts déployés et les mesures innovantes entreprises dans le cadre du Plan Maroc Vert à même de réduire la vulnérabilité de l'agriculture marocaine au dérèglement climatique, en particulier pour les populations les plus vulnérables. Il a mis en exergue aussi bien les mesures d'ordre opérationnel que les mesures d'ordre institutionnel et réglementaire qui sont prises par le Plan Maroc Vert en matière d'atténuation ou d'adaptation aux changements climatiques.

Mme Hilal ELVER, rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, a présenté la nécessité d'adopter une approche fondée sur les droits tout en tenant en compte les populations les plus vulnérables.

M. Lapodini Marc Atouga, commissaire de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau de la communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) a réitéré le soutien de la CEDEAO à l'initiative « 4 pour 1000 » qui vise à montrer que sécurité alimentaire et lutte contre les dérèglements climatiques sont complémentaires et à faire en sorte que l'agriculture apporte des solutions.

Au cours de cette séance, l'Appel de Tanger, lancé le 20 septembre 2015 par Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste et le Président français, a été rappelé. Cet appel a souligné l'obligation de faire de la COP 21 à Paris et de la COP 22 à Marrakech deux étapes complémentaires au service de l'avancement de la lutte contre le changement climatique et ce, en accordant la même importance à l'adaptation et à l'atténuation des effets du changement climatique.



ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime